



4 Place des Saisons – Tour Alto – 92 400 COURBEVOIE

Communes de BRISSAC LOIRE AUBANCE et TERRANJOU (49) Carrière des "Grandes Biousses"

Demande d'autorisation environnementale
Projet de renouvellement et d'extension
de la carrière des "Grandes Biousses"

Rubriques ICPE 2510-1, 2515 et 2517
Rubriques IOTA 1.1.2.0, 2.1.5.0, 3.2.3.0 et 1.1.1.0

Capacités techniques et financières

Rédaction	Date	Validation		Version
Cécile FILOCHE	17/10/2024	Bruno DUPOUY		V1
Rédaction	Date	Validation	Objet des modifications	Version
Cécile FILOCHE	19/11/2025	Loïc MEVEL	Compléments dans le cadre de la recevabilité	V2

Sommaire

I. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE L'EXPLOITANT	2
.....	
I.A PRESENTATION DE LA SOCIETE HEIDELBERG.....	3
I.A.1 Heidelberg Materials dans le monde	3
I.A.2 Heidelberg Materials Group en France	4
I.A.3 La société HMFG en France	5
I.A.4 La société HMFG dans le secteur des Pays de la Loire	6
I.B CAPACITES TECHNIQUES DE L'EXPLOITANT	6
I.B.1 Les moyens humains	6
I.B.2 Les moyens matériels	7
I.B.3 Expertise en matière de remise en état des sites	8
I.C POLITIQUES DE L'ENTREPRISE HMFG	10
I.C.1 Politique qualité et service aux clients	10
I.C.2 Politique santé et sécurité au travail	10
I.C.3 Politique environnementale	10
I.C.3.1 La démarche environnementale de HMFG	11
I.C.3.2 L'engagement de HMFG en faveur de la biodiversité	13
I.D CAPACITES FINANCIERES DE L'EXPLOITANT	14
II. ANNEXES DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES .	15

**I.
CAPACITES
TECHNIQUES ET
FINANCIERES DE
L'EXPLOITANT**

La société HMFG dispose de l'expérience, d'une organisation, d'un personnel qualifié, de capacités techniques et financières nécessaires à l'exploitation et à la remise en état de carrières de roches meubles ou massives et pour élaborer des granulats destinés à la construction et aux travaux publics.

I.A PRESENTATION DE LA SOCIETE HEIDELBERG

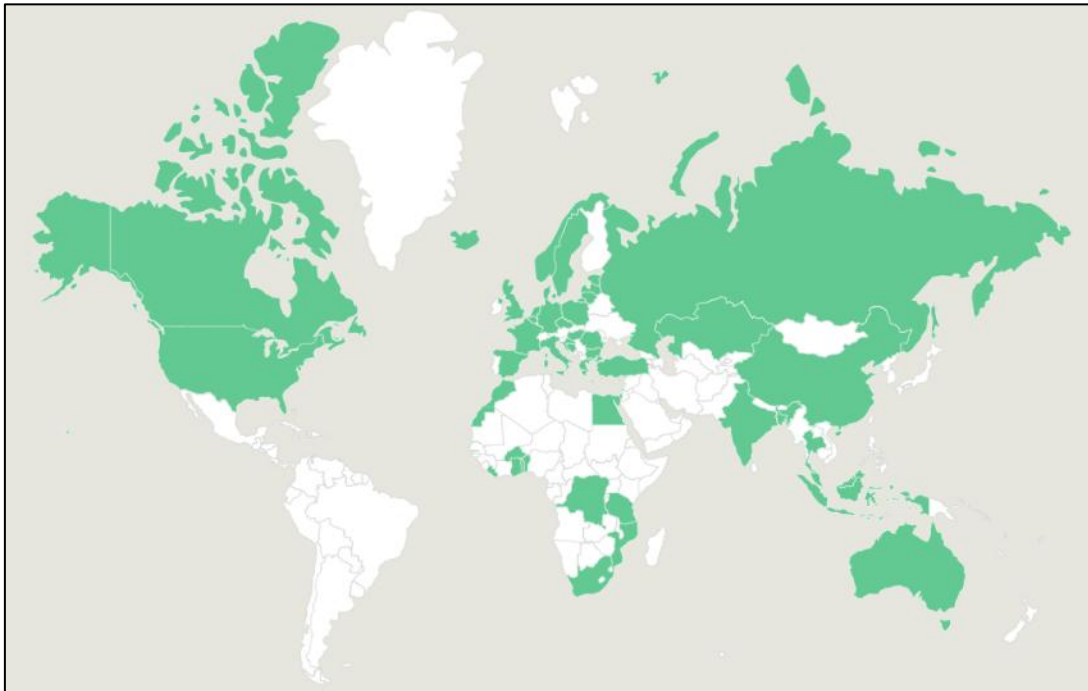
Créée en 1928, la société GSM Granulats, exploitant historique du site, est devenue en juillet 2016 une filiale du groupe Heidelberg Materials, qui est aujourd'hui l'un des groupes mondiaux leaders du secteur des matériaux de construction. **En octobre 2024 GSM a ensuite changé sa dénomination sociale pour devenir Heidelberg Materials France Granulats (abrégé HMFG).**

I.A.1 HEIDELBERG MATERIALS DANS LE MONDE

Heidelberg Materials, dont la fondation remonte à 1873, est aujourd'hui l'un des groupes mondiaux leaders du secteur des matériaux de construction. Avec le rachat du cimentier italien Italcementi en 2016, dont faisait partie la société GSM, Heidelberg Materials est devenu respectivement numéro 1, 2 et 3 dans la production de granulats, de ciment et de béton prêt à l'emploi.

Ainsi, le groupe, qui a pris une nouvelle envergure, compte aujourd'hui 51.000 employés sur plus de 3.000 sites de production (carrières, exploitation de matériaux marins, cimenteries, centrales à béton...) situés dans environ 50 pays répartis sur les cinq continents.





Implantations dans le monde du groupe Heidelberg Materials, chiffres 2024

I.A.2 HEIDELBERG MATERIALS GROUP EN FRANCE

Le Groupe Heidelberg Materials se déploie en France sur trois principaux métiers des matériaux de construction, à travers cinq entités opérationnelles :

- Ciments Calcia pour le ciment pour la production et la distribution de ciment ;
- **HMFG et ses filiales, pour la production et distribution de granulats ;**
- Unibéton, pour la production et la distribution de béton prêt à l'emploi ;
- Socli, la filiale chaux de Ciments Calcia pour la chaux ;
- Tratel pour le transport et la distribution des produits de Ciments Calcia en France.

I.A.3 LA SOCIÉTÉ HMFG EN FRANCE

La société HMFG répond à un besoin : l'approvisionnement des marchés du bâtiment et des travaux publics en granulats (sables et graviers), matière première indispensable à l'aménagement du cadre de vie.

Les ressources minérales exploitées par la société HMFG pour la production de granulats sont diversifiées (roches meubles en eau ou hors d'eau, roches massives calcaires ou éruptives, granulats marins...) pour répondre aux nombreuses spécifications des chantiers livrés : sables et graviers calibrés roulés ou concassés, reconstitutions granulométriques, graves, graves routières, bétons concassés recyclés...

La société HMFG développe également une compétence dans la valorisation des remblais inertes issus de chantiers de terrassements, pour la remise en état de carrières ou en ISDI (installations de stockage de déchets inertes).

HMFG en France en 2023 (Heidelberg Materials France Granulats)
Près de 700 salariés.
Près de 100 sites constitués de carrières, sablières, ports et dépôts implantés sur une trentaine de départements français.
Tonnages et volumes (HMFG et ses filiales) :
➤ 20,3 millions de tonnes de granulats commercialisés ;
➤ 227 000 tonnes de granulats recyclés commercialisés ;
➤ 3,9 millions de tonnes de remblais accueillis sur les sites.

Les tonnages vendus et effectifs de la société HMFG et ses filiales sur les trois dernières années sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Activité Granulats France : HMFG, ses filiales et participations minoritaires	2023	2022	2021
Tonnage vendu (Mt)	20,3	22,5	24,6
<i>Dont granulats recyclés (kt)</i>	227	136	105
Remblais accueillis (kt)	3 887	4 127	3 151
Chiffre d'affaires (M€)	369,0	373,5	373,8

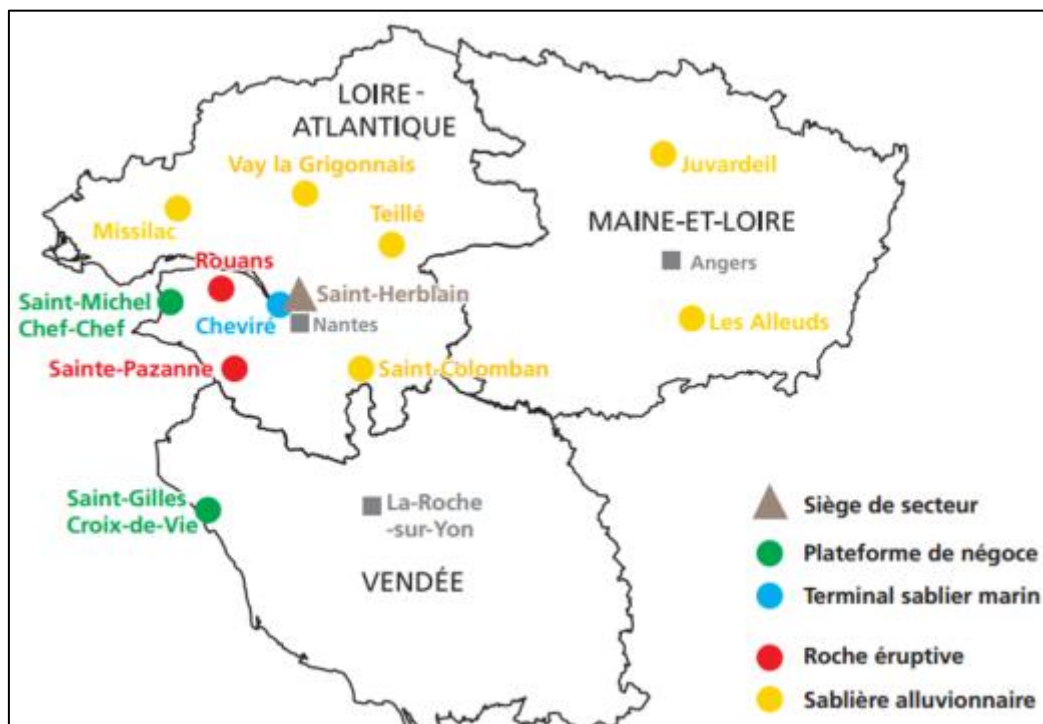
Tonnages et effectifs de HMFG France sur les trois dernières années (2021, 2022 et 2023)

On notera l'augmentation importante de la production de granulats recyclés (+67% entre 2022 et 2023) ces dernières années.

I.A.4 LA SOCIÉTÉ HMFG DANS LE SECTEUR DES PAYS DE LA LOIRE

La carrière des Grandes Biousses fait partie du secteur Pays de Loire qui compte onze sites d'exploitation, dont six sablières, deux carrières de roches massives, deux négoce et un terminal sablier.

Le siège social du secteur est basé à Saint Herblain (44).



Sites du secteur Pays de Loire de la société HMFG

I.B CAPACITES TECHNIQUES DE L'EXPLOITANT

I.B.1 LES MOYENS HUMAINS

Le siège social de HMFG est situé à Courbevoie (92), au 4 Place des Saisons (Tour Alto). Ce site rassemble les directions fonctionnelles et des services supports dans les domaines suivants : environnement, géologie et prospection, qualité, matériel et procédés industriels, juridique, santé et sécurité, ressources humaines, communication, administration et finances, comptabilité, informatique.

Afin d'être plus proche de ses clients et des acteurs locaux, la société HMFG est organisée en Directions Régionales et Directions de Secteur avec des moyens technologiques et logistiques performants et des équipes de professionnels maîtrisant parfaitement la connaissance des gisements, des techniques d'exploitation et des besoins de ses clients.

Au niveau local, la société HMFG est structurée en 5 directions régionales et 12 directions de secteurs. Un secteur est l'échelon opérationnel en charge des carrières et des

sites de production d'un secteur géographique donné, avec ses moyens humains et matériels propres pour assurer la maîtrise opérationnelle de l'ensemble de l'activité.

Toutes les compétences sont réunies pour répondre à l'ensemble des exigences du métier d'exploitant de carrières et de producteur de granulats ainsi qu'aux réglementations et normes qui l'encadrent :

- **Responsables d'exploitation et de production** chargés de la conception des outils industriels, de leur maintenance et de la fabrication des produits finis ;
- **Responsables commerciaux et responsables logistiques** chargés de la commercialisation et la distribution des granulats auprès des clients ;
- **Responsables fonciers et environnement** en charge de la maîtrise des terrains, des dossiers administratifs de demandes d'autorisation, des études environnementales, du suivi des conformités réglementaires et de la concertation avec les acteurs locaux ;
- **Animateurs qualité, sécurité, environnement**, chargés de décliner la politique mise en place par la société HMFG dans ces trois domaines ;
- **Chefs de carrières** encadrant une équipe chargée des opérations d'extraction, de production industrielle, de remise en état des sites.

Grâce à cette structure décentralisée, la société HMFG assure une relation de proximité avec tous les acteurs locaux et régionaux.

La carrière des Grandes Biousses emploie directement 10 salariés :

- 1 chef de carrière,
- 1 agent de bascule,
- 1 pilote d'installation,
- 7 conducteurs d'engins (chargeuse, pelle, tombereaux, boueur, ...),

ainsi que plusieurs personnes supplémentaires au sein des fonctions support partagées avec d'autres sites : laborantins, chef d'exploitation, supports administratifs ou techniques.

I.B.2 LES MOYENS MATERIELS

La société HMFG dispose de tout le matériel nécessaire à l'exploitation des carrières et pour la production de granulats de qualité, dans le respect des législations et normes techniques et environnementales applicables. La société HMFG possède et gère un équipement industriel constitué :

- De constructions et d'installations de production de granulats (broyeurs, concasseurs, traitement des sables et des eaux, convoyeurs...) fixes ou mobiles ;
- De matériels flottants (dragues, convoyeurs flottants...) ;
- De matériels mobiles (engins de chantiers, chargeuses...).

Les installations de production de granulats en service présentent des capacités de production variées proportionnées aux sites exploités et aux besoins locaux. Les plus importantes d'entre elles peuvent produire jusqu'à un million de tonnes de granulats par an.

A titre d'illustration, au bilan de l'entreprise clos au 31/12/2023, la valeur brute des actifs immobilisés de la société HMFG en constructions et en installations techniques, matériel, et outillages industriels s'élève à environ **109 millions d'euros**.

Ces moyens techniques permettent à la société HMFG de maîtriser l'ensemble des étapes de la vie d'une carrière, et notamment de réaliser une remise en état progressive et coordonnée à l'exploitation de manière continue.



Exemple de matériels d'exploitation de HMFG

I.B.3 EXPERTISE EN MATIERE DE REMISE EN ETAT DES SITES

La capacité technique de remise en état des sites fait partie intégrante des compétences à déployer dans l'exploitation des carrières et est l'une des conditions indispensables à l'intégration dans les territoires et à l'acceptation de l'activité industrielle par le plus grand nombre.

Avec plusieurs décennies d'expérience, la société HMFG présente des réalisations variées de réaménagement et de réemploi des carrières exploitées. Cette expérience porte sur différents milieux naturels dont les caractéristiques sont déterminées par la nature de la roche exploitée (alluvionnaires, autres roches meubles, calcaires...), la topographie des lieux (plaine, coteaux...), la présence d'eau ou non, les éléments constitutifs du milieu naturel (climat, patrimoine écologique...) et les possibilités d'usage et de gestion des espaces dans le territoire. Les vocations prioritaires des sites après exploitation de carrières n'empêchent pas des remises en état composites. Par exemple, une préfiguration d'une base de loisirs comprend souvent des zones d'intérêt écologique.

Par rapport à d'autres activités industrielles, l'exploitation de carrière présente la singularité de restituer des nouveaux espaces qui constituent de véritables opportunités pour l'aménagement du territoire avec des affectations souvent différentes de l'origine. Les travaux

progressifs de remise en état, au fur et à mesure de l'exploitation, s'effectuent en concertation avec les acteurs locaux tout au long de la vie des sites, notamment pour anticiper les éventuels aménagements, équipements et infrastructures qui constitueront des opérations distinctes réalisées avec d'autres acteurs dans le prolongement de la carrière.

La création d'espaces naturels favorisant la biodiversité et l'écologie – zones humides, sites d'intérêt ornithologique, friches sèches, talus et éboulis, observatoires de la nature ouverts ou non au public...



L'aménagement de bases de loisirs et de parcs publics ou privés - Plans d'eau pour les sports nautiques, réserves de pêche ou de chasse, itinéraires sportifs...

La restitution sous forme de terrains agricoles ou reboisés – plantations ou mise en culture sur terrains décaissés ou remblayés par des matériaux inertes...

La restitution de zones constructibles ou aménagements participant au développement local – Terrains nivelés après décaissement ou remblayage par des matériaux inertes.

Capacité de remise en état et de réemploi des sites industriels par HMFG



Exemple de sites réaménagés par HMFG

I.C POLITIQUES DE L'ENTREPRISE HMFG

I.C.1 POLITIQUE QUALITE ET SERVICE AUX CLIENTS

La société HMFG produit des granulats qui répondent aux besoins en matériaux des entreprises générales du bâtiment et des travaux publics, des industriels du béton prêt à l'emploi et des produits bétons préfabriqués, artisans, maçons ou VRD, négociants, particuliers...

La quasi-totalité des sites sont aujourd'hui **certifiés CE2+**, attestation de conformité délivrée par des organismes notifiés. Certains sites bénéficient également de certifications qualité par tierce partie, notamment :

- La **certification NF-Granulats**, délivrée par AFNOR CERTIFICATION ;
- La **certification ISO 9001** délivrée par L'AFAQ.

Les expéditions des granulats produits se font majoritairement en vrac mais aussi par des conditionnements en big-bags pour les négociants ou les chantiers urbains via des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires en fonction des infrastructures existantes aux abords des implantations.

I.C.2 POLITIQUE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La société HMFG applique de longue date une politique volontariste en matière de santé et sécurité du personnel, avec une approche harmonisée commune à toutes les filiales du Groupe, adaptée aux standards d'Heidelberg Materials Group.

La politique sécurité de HMFG repose sur un programme de prévention exigeant une **prise de conscience collective de "l'esprit sécurité"**. Elle s'appuie sur l'implication de chacun de ses collaborateurs et des sous-traitants, afin de garantir leur sécurité, en visant le « zéro accident ».

L'engagement « sécurité » est encadré par un système de management et son animation, avec des actions en matière d'affichage, sur les comportements et la gestion des risques, avec, évidemment, le respect des réglementations applicables aux salariés et sous-traitants intervenants sur les sites.

HMFG adhère également au programme MySafeWorkPlace, un système de reporting personnel et confidentiel permettant aux salariés de bénéficier d'un environnement de travail sûr, sain, et convivial.

I.C.3 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Parmi les premiers producteurs de granulats à avoir pris des initiatives pour améliorer ses performances environnementales dès le début des années 1990, la société HMFG mène ses actions visant à concilier exigences économiques et enjeux environnementaux de son activité industrielle.

Cette politique s'inscrit parfaitement dans celle du Groupe Heidelberg Materials auquel HMFG appartient depuis 2016, qui construit, selon les principes du développement durable et ses trois piliers (économique, environnemental et social), un programme et des objectifs à long terme, déclinée pour toutes les sociétés du Groupe.

I.C.3.1 LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE HMFG

Conscient et soucieux des effets générés par ses activités d'exploitation de carrières, la société HMFG place historiquement, depuis plus de 30 ans, les aspects environnementaux au cœur de son action et de ses projets industriels.

La démarche de la société HMFG vise 3 objectifs :

1. Répondre durablement aux besoins en matériaux de la collectivité

HMFG applique toutes les solutions économiquement viables qui permettent une utilisation rationnelle des matériaux, avec **diversification des gisements** valorisables naturels (terrasses alluviales, roches massives, granulats marins...), le développement du **recyclage** et l'**optimisation du rendement des gisements**, notamment par des investissements industriels adaptés à chaque contexte géologique.

Combinée à une utilisation adaptée des modes de **transport** possibles (routier, fluvial, ferroviaire), cette orientation est destinée à assurer un approvisionnement durable en matériaux à proximité des bassins de consommation en limitant les émissions de CO₂.

2. Réussir l'intégration de l'activité dans les territoires

Les exploitations de carrières développées par HMFG sont implantées en cohérence avec les différents documents de planification qui encadrent l'usage du territoire. Grâce à des études techniques et environnementales poussées et un travail de concertation, de dialogue, d'information et de partenariats avec les parties prenantes locales, les conditions d'exploitation et de remise en état sont fixées pour la meilleure intégration et acceptation possibles de l'activité industrielle.

En particulier, la compatibilité des remises en état des sites avec les orientations d'aménagement des territoires fait l'objet d'un travail collaboratif et de communication pour réussir collectivement le réemploi des sites post-exploitation.

3. Prévenir, maîtriser et contrôler l'influence de l'activité sur l'environnement

L'exploitation de carrières paraît une activité simple mais qui va concerner tous les domaines de l'environnement : eau superficielle et souterraine, air, bruit, paysage, faune et flore, l'énergie, sols ... Les actions d'amélioration continues des pratiques, techniques et comportements des équipes de HMFG et ses sous-traitants sont déterminées par le cadre réglementaire applicable ou issues de démarches volontaires.

Ainsi, HMFG s'engage dans des démarches de certifications (ISO 14001, ISO 50001) ou encore dans des politiques en faveur des milieux naturels (développement d'un système de management de la biodiversité).

En pratique, la conduite de la politique environnementale de l'entreprise s'effectue sur le terrain par des réalisations concrètes que chaque secteur met en œuvre au travers des Plans d'Actions Environnementales détaillés : objectifs, modalités, moyens et délais de réalisation, contrôles et suivis des actions...

✓ La politique industrielle

Toutes les nouvelles installations de fabrication de granulats bénéficient des meilleures techniques de prévention des incidences environnementales : poussières, bruit, consommation énergétique, consommation d'eau... L'écoconception des équipements industriels est un axe majeur d'amélioration de HMFG.

✓ Des contrôles environnementaux réguliers

Les suivis environnementaux des prélèvements et des émissions (eaux, bruit, poussières vibrations...) ainsi que les suivis écologiques des sites sont systématiquement confiés à des laboratoires ou bureaux d'études externes indépendants. HMFG effectue également un autocontrôle régulier de son activité pour assurer la conformité des sites aux prescriptions techniques et environnementales imposées par les autorisations administratives encadrant chaque établissement.

✓ Audits externes et certifications

La certification délivrée par des organismes accrédités indépendants garantit l'identification et la hiérarchisation des effets environnementaux des sites, l'organisation et les moyens mis en œuvre pour les traiter dans une logique d'amélioration continue et la conformité aux exigences réglementaires :



- **ISO 14001** : HMFG (GSM) a obtenu dès 2000 la certification ISO 14001 pour quelques sites. En 2013, fort du nombre des 53 sites déjà certifiés, HMFG s'est engagé dans un processus de certification de l'ensemble des sites de production et a obtenu cette **certification ISO 14001 nationale multisites en avril 2015 puis l'a renouvelé en juin 2018** ;



- **ISO 50001** : HMFG (GSM) a également déployé le système de management de l'énergie ISO 50001. En **septembre 2015, la certification ISO 50001 est obtenue pour l'ensemble de ses installations de productions de granulats (renouvelé en juin 2018)** ;



- **Charte des carrières UNICEM** : Amorcée en 1992 par les producteurs français de granulats, la Charte Environnement est une démarche de progrès volontaire et active comprenant des engagements sur des mesures de respect de l'environnement validé par des audits réguliers et sur le dialogue avec les parties prenantes externes : collectivités locales, riverains, associations

environnementales... HMFG (GSM) a été l'une des entreprises fondatrices de la charte dès son origine et contribue toujours aux programmes d'études et de recherches de la profession. **Courant 2018, HMFG (GSM) a adhéré à la Charte RSE de Unicem Entreprises Engagées.** Son évaluation par un organisme extérieur est en cours

✓ Dialogue, information et concertation

La société HMFG (GSM) est la première entreprise du granulat à avoir mis volontairement en place des Comités de Suivi de l'Environnement (CSE) locaux dès 1993. Cette démarche est menée en continuité depuis lors.

HMFG s'investit également dans les opérations de communication sur les territoires où elle est implantée. Des journées portes ouvertes sont organisées régulièrement, notamment lors de l'opération UNPG Carrières à Cœur Ouvert. L'ouverture des sites se poursuit également avec des participations à des opérations de tourisme industriel, à des manifestations locales ou encore l'accueil de scolaires

I.C.3.2 L'ENGAGEMENT DE HMFG EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Les carrières ont la particularité de pouvoir constituer des zones d'intérêt écologique pendant et après exploitation. Ainsi, un grand nombre de carrières réaménagées sont devenues des sites naturels de grande valeur écologique, souvent intégrées dans des ZNIEFF de type I ou II et accueillent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial.

Consciente de cette capacité, HMFG (GSM) établit de longue date des partenariats avec des experts naturalistes et des associations locales de protection de l'environnement, un partenariat national avec le comité français de l'UICN en 2007 et a mis en place un système de management de la biodiversité des carrières reconnu par une certification.

✓ Des partenariats locaux

Des partenariats sont établis avec experts naturalistes, des instances scientifiques comme le Muséum National d'Histoire Naturelle, conservatoires botaniques ... ou des associations de protection de la nature telle le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, pour la réalisation d'études écologiques et le suivi régulier de l'évolution des milieux.

✓ Des partenariats régionaux et nationaux

Le partenariat national avec le comité français de l'UICN conclu en 2007 comprend 3 engagements pour bâtir ensemble une politique et des actions en faveur de la biodiversité :

- Former, sensibiliser et communiquer sur la biodiversité ;
- Améliorer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité ;
- Développer la gestion écologique des sites.



✓ Le système de management de la biodiversité



En juillet 2011, HMFG (GSM) adhère à la nouvelle SNB 2011-2020 et dépose un an plus tard son projet de Système de Management de la Biodiversité (SMBio.). Ce système est inspiré du modèle ISO 14001 pour répondre spécifiquement aux sujets de la biodiversité en carrière selon le principe d'amélioration continue des pratiques. **Fin 2015, HMFG (GSM) est la première entreprise productrice de granulats et l'une des six premières entreprises pilotes à avoir obtenu la certification « Engagement Biodiversité » par ECOCERT Environnement. Fin 2018/ début 2019, HMFG (GSM) est la première entreprise à avoir obtenu la certification AFAQ Biodiversité par L'AFNOR.**

✓ Une entreprise engagée par nature

HMFG est également une EEN (Entreprise Engagée pour la Nature). Un engagement qui prend la forme d'un plan de 8 actions, impliquant notamment la mise en œuvre de Bonnes Pratiques en matière de biodiversité sur l'ensemble des sites.

I.D CAPACITES FINANCIERES DE L'EXPLOITANT

Le capital social de la société HMFG est de **18 675 840 euros**.

En 2023, l'Unité Economique et Sociale de HMFG a réalisé un chiffre d'affaires net de l'ordre de **292 millions d'euros** pour un résultat net de plus de **18 millions d'euros**.

<u>HMFG</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Chiffre d'affaires (en k€)	292 008	295 406	297 784
Résultat net (en k€)	18 683	25 332	26 474

Chiffres clefs (en k€) de HMFG – 2023-2021

Par ailleurs, HMFG a constitué des cautions bancaires à titre de garanties financières de remise en état des carrières pour un montant total de **58,6 millions d'euros en 2024** pour HMFG et ses filiales.

La situation financière permet ainsi à HMFG d'exploiter les sites conformément aux exigences applicables et aux conditions d'exploitation prescrites par les autorisations préfectorales, notamment en matière d'environnement.

Le bilan comptable de la société HMFG sur l'année 2023 est reproduit en annexes de ce document n°3a.

II. ANNEXES DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Bilan comptable de la société HMFG (GSM) sur l'année 2023

1 - BILAN ACTIF										DGFIP N° 2050 2024	
Désignation de l'entreprise: <u>GSM</u>						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			
Adresse de l'entreprise : 4 PLACE DES SAISONS TOUR ALTO 92400 COURBEVOIE						Durée de l'exercice précédent		12			
si déposé néant, cochez la case : ☐											
				Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC							
		Frais de développement	CX	CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 839 212	AG	6 095 576	6 743 636	7 277			
		Fonds commercial (1)	AH	49 164 495	AI	46 340 879	2 823 616	3 033 639			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 449 856	AK	2 444 500	5 356	29 721			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
		Terrains	AN	47 380 061	AO	27 691 817	19 688 244	18 733 069			
		Constructions	AP	22 843 422	AQ	19 243 521	3 599 901	3 058 428			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	154 672 054	AS	134 604 055	20 067 999	15 174 332			
		Autres immobilisations corporelles	AT	21 249 128	AU	15 014 491	6 234 637	7 254 564			
Immobilisations en cours		AV	8 093 932	AW		8 093 932	11 742 494				
Avances et acomptes		AX	110 494	AY		110 494	1 498 695				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT							
Autres participations		CU	55 072 772	CV	13 702 303	41 370 469	42 021 040				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (J)		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	24 612	BE	15 001	9 611	9 611				
	Prêts	BF	9 438	BG		9 438	9 438				
	Autres immobilisations financières	BH	143 010	BI	1 110	141 900	139 000				
	TOTAL (II)	BJ	374 052 484	BK	265 153 253	108 899 231	102 711 307				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	25 622 437	BM	745 823	24 876 614	24 564 694			
		En cours de production de biens	BN		BO			(1 092 514)			
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR	37 255 235	BS	7 696 046	29 559 189	29 436 793			
		Marchandises	BT	4 778 451	BU	243 057	4 535 395	5 853 602			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	997 060	BW		997 060	7 164 836			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	66 816 143	BY	976 805	65 839 338	84 466 686			
		Autres créances (3)	BZ	86 410 986	CA	8 816 162	77 594 824	50 443 721			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	362 949	CG		362 949	505 475				
	Charges constatées d'avance (3)	CH	49 278 193	CI		49 278 193	58 184 905				
	TOTAL (III)	CJ	271 521 455	CK	18 477 893	253 043 562	259 528 198				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	645 573 939	IA	283 631 146	361 942 793	362 239 505				
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		J) Part à plus d'un an :	CR				
Clause de réserve de propriété :			Stocks :			Créances :					

2 - BILAN PASSIF avant répartition					DGFIP N° 2051 2024	
Désignation de l'entreprise : GSM					Néant	☐
					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé :	18 675 840	)	DA	18 675 840
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			)	DB	36 548 338
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			)	DD	1 898 076
	Réserves statutaires ou contractuelles			)	DE	
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des prov pour fluctuation des cours	B1	)	DF	304 916
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi	EJ	)	DG	16 721 383
	Report à nouveau			)	DH	110 115 620
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			)	DI	18 683 445
	Subventions d'investissement			)	DJ	
	Provisions réglementées			)	DK	6 197 081
	TOTAL (I)			)	DL	209 144 699
				)		215 272 073
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			)	DM	
	Avances conditionnées			)	DN	
	TOTAL (II)			)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			)	DP	3 347 961
	Provisions pour charges			)	DQ	30 619 996
	TOTAL (III)			)	DR	33 967 957
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			)	DS	
	Autres emprunts obligataires			)	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			)	DU	148 754
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	)	DV	4 494 107
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			)	DW	146 380
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			)	DX	69 950 933
	Dettes fiscales et sociales			)	DY	13 126 092
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			)	DZ	3 399 847
	Autres dettes			)	EA	27 563 283
	Produits constatés d'avance (4)			)	EB	741
Compte régul.	TOTAL (IV)			)	EC	118 830 136
	Écarts de conversion passif (V)			)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	361 942 793
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			)	IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		)	IC	
		Écart de réévaluation libre		)	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			)	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			)	EG	113 647 113
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			)	EH	148 754
				)		183 873

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)										DGFIP N° 2052 2024	
Désignation de l'entreprise GSM								Néant ☐			
			Exercice N					Exercice N-1			
			France		Exportations et raisons intracommunautaire		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	20 502 161	FB		FC	20 502 161	20 484 638		
	Production vendue	biens	FD	188 243 431	FE	3 170 726	FF	191 414 157	185 359 934		
		services	FG	80 092 045	FH		FI	80 092 045	89 561 045		
	Chiffres d'affaires nets		FJ	288 837 637	FK	3 170 726	FL	292 008 363	295 405 617		
	Production stockée						FM	8 966 787	7 760 271		
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO		22 413		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	7 702 264	5 958 661		
	Autres produits (1) (11)						FQ	64 025	202 689		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	308 741 439	309 349 651		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	26 263 006	22 233 303		
	Variation de stock (marchandises)						FT	(300 728)	(1 905 080)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	14 995 489	16 198 551		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	6 959 033	7 717 137		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	174 030 147	176 282 102		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	5 364 141	5 581 633		
	Salaires et traitements						FY	21 627 887	22 880 246		
	Charges sociales (10)						FZ	11 244 336	9 197 369		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	10 330 249	9 599 569			
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			HS					
			- dotations aux provisions			GB	32 582	294 072			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	5 414 330	3 135 482	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	6 583 949	5 914 601		
	Autres charges (12)						GE	270 690	1 174 093		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	282 815 110	278 303 077		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	25 926 330	31 046 574		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	529 740			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	46 762	57 463		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 489 781	3 808 558		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 592 915	298 514		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	2 090 112	74 000		
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	7 172 808	4 181 072		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	4 949 300	588 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	200 958	99 125		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	5 150 258	687 125		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	2 022 551	3 493 947		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	28 431 858	34 483 058		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)										DGFIP N° 2053 2024			
Désignation de l'entreprise GSM										Néant			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 354	273	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB	684 760	379 969	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	1 170 037	1 137 594	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 856 151	1 517 836	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	24 239	41 401	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF	414 637	86 278	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	1 260 338	671 398	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 699 214	799 077	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	156 938	718 759	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	1 432 330	1 677 134	
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	8 473 020	8 193 025	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	318 300 139	315 048 559	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	299 616 693	289 716 900	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	18 683 445	25 331 658	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	697 296	835 452	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5 082 507	4 107 047	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	148 620	35 490	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	367 475	235 891	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations facultatives complémentaires personnes physiques								A6			
		dont cotisations facultatives Madelin								A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne								A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) :								Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités et amendes										24 239			
VNC+ Prix de vente immobilisations corporelles cédées										414 637		684 760	
Dotations et reprises sur amortissements dérogatoires										1 260 338		1 170 037	
Rentrées sur créances amorties												1 354	
TOTAL GENERAL										1 699 214		1 856 151	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL													

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

5 - IMMOBILISATIONS										DGFIP N° 2054 2024	
Désignation de l'entreprise : GSM										Néant	☐
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	45 338 977	KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	8 146 565	KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	1 089 694	KN		
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	12 286 831	KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	145 718 183	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement et aménagements divers					KV		KW		
		Matériel de transport					KY	19 455 777	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	981 311	LC		
		Emballages récupérables et divers					LE	444 550	LF		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	11 742 494	LI		
	Avances et acomptes						LK	1 498 695	LL		
	TOTAL III						LN	246 703 077	LO		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		
	Autres participations						8U	52 245 156	8V		
	Autres titres immobilisés						1P	24 612	1R		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	149 548	1U		
	TOTAL IV						1Q	52 419 315	1R		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	355 483 592	ØH		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					Par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II						
CORPORELLES	Terrains				IP (967 010)		LX	160 964	LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ (421 412)		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR (32 000)		MD		ME		
		Inst. gales, agents et aménagements divers			IS (498 991)		MG	21 617	MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT (7 558 825)		MJ	547 899	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN		
		Matériel de transport			IV (563 347)		MP	685 344	MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT		
		Emballages récupérables divers *			IX		MV	444 550	MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY 8 947 252		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC 1 388 200		ND		NE		
	TOTAL III				IY 293 869		NG	1 860 374	NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						ØU		M7		
	Autres participations						ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés						2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						2E	643	2F		
	TOTAL IV						NJ	643	NK		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØK	1 861 017	ØL		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS										DGFIP N° 2055 2024					
Désignation de l'entreprise: GSM										Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	53 290 563	PF	1 590 392	PG		PH	54 880 955						
TOTAL I		RK	53 290 563	RM	1 590 392	RN		RO	54 880 955						
Terrains		PI	23 774 012	PJ	1 067 640	PK		PL	24 841 653						
Constructions	Sur sol propre	PM	6 756 595	PN	334 746	PO		PQ	7 091 341						
	Sur sol d'autrui	PR	1 027 828	PS	24 347	PT		PU	1 052 175						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	10 676 800	PW	441 383	PX	21 617	PY	11 096 566						
	Inst. techniques, matériel et outillage industriels	PZ	130 543 851	QA	4 582 473	QB	522 270	QC	134 604 055						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH	12 232 154	QI	2 268 849	QJ	457 301	QK	14 043 703						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	950 370	QM	20 418	QN		QO	970 788						
	Emballages récupérables et divers	QP	444 550	QR		QS	444 550	QT							
TOTAL II		QU	186 406 161	QV	8 739 857	QW	1 445 737	QX	193 700 281						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	239 696 724	OP	10 330 249	OQ	1 445 737	OR	248 581 236						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2	714	Q3		Q4		Q5	8 756	Q6		Q7		Q8	(8 042)
Constructions	Sur sol propre	Q9	2 504	R1		R2		R3	525	R4	1 710	R5		R6	269
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	10 186	S2		S3		S4	(10 186)
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	2 919	S6	47	S7		S8	5 230	S9	4 568	T1		T2	(6 832)
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	4 564	T4	1 249 590	T5		T6	116 444	T7	1 022 619	T8		T9	115 092
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	10 701	X3	1 249 637	X4		X5	141 140	X6	1 028 897	X7		X8	90 301
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	10 701	NQ	1 249 637	NR		NS	141 140	NT	1 028 897	NU		NV	90 301
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	1 260 338		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	1 170 037		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	90 301		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION GFIP N° 2054-bis 2024 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : GSM						Néant ☒
Exercice N clos le : 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»						
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.						

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN										DGFIP N° 2056 2024	
Désignation de l'entreprise GSM										Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
		1	2		3		4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	6 106 780	TM	1 260 338	TN	1 170 037	TO	6 197 081		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
TOTAL I		3Z	6 106 780	TS	1 260 338	TT	1 170 037	TU	6 197 081		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 095 813	4B	331 170	4C	598 022	4D	2 828 961		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	5 824 655	4Y	376 644	4Z	232 712	5A	5 968 587		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	23 241 265	5W	5 876 135	5X	3 946 991	5Y	25 170 409		
TOTAL II		5Z	32 161 733	TV	6 583 949	TW	4 777 725	TX	33 967 957		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E	2 835 335	6F	32 582	6G	14 313	6H	2 853 603	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05		
		- titres de participation	9U	10 224 116	9V	3 492 300	9W	14 112	9X	13 702 303	
	- autres immobilisations financières (1)	06	16 111	07		08		09	16 111		
	Sur stocks et en cours		6N	6 182 683	6P	5 060 028	6R	2 557 786	6S	8 684 925	
	Sur comptes clients		6T	681 201	6U	345 389	6V	49 785	6W	976 805	
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	9 426 250	6Y	1 465 912	6Z	2 076 000	7A	8 816 162	
	TOTAL III		7B	29 365 696	TY	10 396 211	TZ	4 711 997	UA	35 049 910	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	67 634 209	UB	18 240 498	UC	10 659 759	UD	75 214 948	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	12 030 860	UF	7 334 789					
		- financières	UG	4 949 300	UH	2 090 112					
		- exceptionnelles	UJ	1 260 338	UK	1 170 037					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10											

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 2

GSM

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision pour risques	22 684 265	5 872 135	3 904 991	24 651 409
Provision pour réaménagement	557 000	4 000	42 000	519 000

TOTAL	23 241 265	5 876 135	3 946 991	25 170 409
--------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

SOMME DES EXTENSIONS	23 241 265	5 876 135	3 946 991	25 170 409
-----------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision dépréciation dépôt garantie	15 001			15 001
Provision dépréciation autres financiers	1 110			1 110

TOTAL	16 111			16 111
--------------	---------------	--	--	---------------

SOMME DES EXTENSIONS	16 111			16 111
-----------------------------	---------------	--	--	---------------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision dépréciation compte courant	8 066 550	1 457 000	2 076 000	7 447 550
Provision dépréciation personnel	1 359 700	8 912		1 368 612

TOTAL	9 426 250	1 465 912	2 076 000	8 816 162
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------

SOMME DES EXTENSIONS	9 426 250	1 465 912	2 076 000	8 816 162
-----------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *										DGFIP N° 2057 2024	
Désignation de l'entreprise GSM										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	9 438	UR	9 438	US			
	Autres immobilisations financières			UT	143 010	UV		UW	143 010		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	1 170 938		1 170 938				
	Autres créances clients			UX	65 645 204		65 645 204				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)			UO							
	Personnel et comptes rattachés			UY	6 824		6 824				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 701 392		12 701 392				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	257 652		257 652				
		Divers		VP	12 184		12 184				
	Groupe et associés (2)			VC	71 701 604		71 701 604				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 731 330		1 731 330				
	Charges constatées d'avance			VS	49 278 193		16 075 294		33 202 899		
	TOTAUX			VT	202 657 770	VU	169 311 861	VV	33 345 909		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	148 754		148 754						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	69 950 933		69 950 933						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 620 991		7 620 991						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 312 406		4 312 406						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	194 089		194 089						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	998 606		998 606						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 399 847		3 399 847						
Groupe et associés (2)		VI	4 494 107		4 494 107						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	27 563 283		22 526 639		5 036 644				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	741		741						
TOTAUX		VY	118 683 757	VZ	113 647 113		5 036 644				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL										DGFIP N° 2058-A 2024		
Désignation de l'entreprise GSM										Néant		
										Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Régime d'imposition en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	18 683 445
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) : Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39 CGI) et autres amortissements non déductibles										WE	444 660
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)										WG	46 750
	Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'écritures										RA	
	Provisions et charges à payer non déduites (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI	6 589 554
	Amendes et pénalités										WJ	28 332
Charges financières (art. 39-1-3° et 212)										XX		
Charges financières (art. 39-1-3° et 212)										XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XW	6 617 886	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										XY		
Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										I7	8 473 020	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										K7	1 843 876	
Régime d'imposition particuliers et impositions différentes	Moins-values nettes à long terme										L7	
	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IS)										L8	
	- imposées au taux de 0%										ZN	3 478 188
	Fraction imposable des plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values nettes à court terme										WO		
- Plus-values soumises au régime des fusions												
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON										WQ	75 596	
Zones d'entreprises (activités exclues)										SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	39 663 421	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régime d'imposition particuliers et impositions différentes	Plus-values nettes à long terme										WU	4 259 885
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV	
	- imposées aux taux de 0 %										WH	
	- imposées aux taux de 19 %										WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales										XA	2 365 275	
Produit net des actions et parts d'intérêts : ()										2A	124 488	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XZ		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)										L2	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)										L5	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)										OV		
Zone de reconstruction de la défense (art. 44 octies B)										PA		
Bassin urbain en dynamisme (art. 44 septies)										PP		
Création d'emplois à temps partiel (art. 44 quinquies)										1F		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)										PC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septies)										PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ex 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										X9	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										YA	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										YB	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)										YI	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YH		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										YC		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										YD		
Créance déduite par le report en arrière du déficit										ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI	32 908 216	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL		
RÉSULTAT FISCAL										XN	32 908 216	
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XO		

DGFIP N° 2058-A 2024

GSM

[illegible]

SOMME DES EXTENSIONS	75 596
-----------------------------	---------------

[illegible]

SOMME DES EXTENSIONS	130 045
-----------------------------	----------------

GEO SCOP

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES				DGFIP N° 2058-B 2024	
Désignation de l'entreprise GSM				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Provision pour charges de retraite			8X	346 247	8Y 205 468
Provisions pour risque divers			8Z	4 000	9A 32 000
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B	350 247	9C 237 468
Provisions pour dépréciation					
Provision stocks rotation lente			9D	4 282 733	9E 1 904 349
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H	4 282 733	9J 1 904 349
Charges à payer					
Participation des salariés			9K	1 523 913	9L 1 676 837
Contribution sociale de solidarité (Organic)			9M	432 661	9N 441 231
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S	1 956 574	9T 2 118 068
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	6 589 554	YO 4 259 885
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L I			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS										DGFIP N° 2058-C 2024		
Désignation de l'entreprise GSM										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OC	109 685 082	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {réserves légales Autres réserves}	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	25 331 658		Dividendes	ZE	24 901 120					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG	110 115 620					
	TOTAL I	OF	135 016 740		N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II	ZH	135 016 740			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7									YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	48 460 371	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 m) J8 7 390 892									XQ	28 242 373	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	4 107 715	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	1 093 597	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 420 542									ST	92 126 091	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	174 030 147	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE									YW	770 323	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	4 593 818	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	5 364 141	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	59 229 824	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	42 445 371	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)									OB	21 614 426	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt									OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société									ZK	4,41 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2024 ou cocher 1 si prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Sinon 0 ZR 1											
DIVERS	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI									RH		
	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA 32 908 216 Plus-values à 15 % JK									Plus-values à 0 % JL	(3 478 188)	
	Groupe résultat d'ensemble. JD									Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO	
	Plus-values à 19 % JP									Imputations JF	120	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JH FIL N° SIRET de la société mère du groupe JJ 81530439900034												

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2024							
Désignation de l'entreprise : GSM						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle		
1	2	3	4	5	6		
I - Immobilisations *	1 Terrains	160 964			160 964		
	2 Constructions	21 617		21 617			
	3 Installations techniques	538 464		512 834	25 630		
	4 Outillage	9 435		9 435			
	5 Matériel de transport	685 344		457 301	228 043		
	6 Autres immobilisations incorp.	444 550		444 550			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10	11		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1 368 740	207 776	207 776				
	2						
	3 33 000	7 370	7 370				
	4						
	5 280 350	52 307	52 307				
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975		+				
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(3 478 188)	
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			267 453			(3 478 188)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %							

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT IGFIP N° 2059-B 2024					
Signature de l'entreprise : GSM					Néant ☒
A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	Sur 10 ans ou sur une durée N - 2				
	différente (art. 39 quaterdecies N - 3				
	et 1 ^{er} quater du CGI) N - 4				
	N - 5				
	(à préciser) au titre de : N - 6				
	N - 7				
TOTAL 2					
B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME IGFiP N° 2059-C 2024					
Désignation de l'entreprise GSM					Néant ☒
(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotés exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1). Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .					
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %		
1	2	3	4		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *					
Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

JGFiP N° 2059-D 2024						
15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)						
Désignation de l'entreprise GSM					Néant ☐ X ☒	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5		
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE				DGFIP N° 2059-E 2024
Désignation de l'entreprise GSM			Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel :			YP	548
dont apprentis			YF	2
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	292 008 363
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale			OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT	
Total 1			OX	292 008 363
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun			OH	64 025
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	
Variation positive des stocks			OD	9 267 515
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	367 475
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	
Total 2			OM	9 699 015
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats			ON	41 258 495
Variation négative des stocks			OQ	6 959 033
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR	145 787 774
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	20 851 481
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ	2 173 789
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW	270 690
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale			OY	
Total 3			OJ	217 301 262
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3	OG 84 406 116
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.)			SA	84 406 116
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.</i>				
Entreprise mono-établissement au sens de la CV (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)			EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				
			GX	292 008 363
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	1 908 167 468
Période de référence	du	GY	au	GZ
Date de cessation				HR

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL **DGFIP N° 2059-F 2024**
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	1 245 056
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS DGFIP N° 2059-G 2024																																																																																																																																																																			
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)																																																																																																																																																																			
EXERCICE CLOS LE		31/12/2023	Néant ☐																																																																																																																																																																
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE		GSM																																																																																																																																																																	
ADRESSE (voie)		4 PLACE DES SAISONS TOUR ALTO																																																																																																																																																																	
CODE POSTAL		92400	VILLE COURBEVOIE																																																																																																																																																																
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	28																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Forme juridique</td> <td style="width: 20%;">SAS</td> <td style="width: 20%;">Dénomination</td> <td style="width: 40%;">SEAPM</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>482741295</td> <td>% de détention</td> <td>56,40</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 49</td> <td>Voie</td> <td>AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 77215</td> <td>Commune</td> <td>AVON</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SARL</td> <td>Dénomination</td> <td>FRAIMBOIS</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>417497849</td> <td>% de détention</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td>PONT DE FRAIMBOIS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 54300</td> <td>Commune</td> <td>MONCEL LES LUNEVILLE</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SARL</td> <td>Dénomination</td> <td>ELDA</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>756800587</td> <td>% de détention</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 26</td> <td>Voie</td> <td>AVENUE DES ERABLES</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 54180</td> <td>Commune</td> <td>HEILLECOURT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td>GRANULATS DE LA DROME</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>439251661</td> <td>% de détention</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td>ZAC DU MAS DE GRILLE PARC SAINT JEAN</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 34430</td> <td>Commune</td> <td>SAINT JEAN DE VEDAS</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td>SPS</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>304046980</td> <td>% de détention</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 101</td> <td>Voie</td> <td>RUE GRANDE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 27106</td> <td>Commune</td> <td>VAL DE REUIL</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SA</td> <td>Dénomination</td> <td>DRAGAGES ET CARRIERES</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>341711125</td> <td>% de détention</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td>ZI SUD</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 27106</td> <td>Commune</td> <td>VAL DE REUIL</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SA</td> <td>Dénomination</td> <td>DIJON BETON</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>016550865</td> <td>% de détention</td> <td>15,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td>ROUTE DE GRAY</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 21850</td> <td>Commune</td> <td>SAINT APPOLINAIRE</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SCI</td> <td>Dénomination</td> <td>DESGRANETS</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>352593305</td> <td>% de détention</td> <td>33,33</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td>RUE DUMONT D'URVILLE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 80410</td> <td>Commune</td> <td>CAYEUX SUR MER</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td></td> </tr> </table>				Forme juridique	SAS	Dénomination	SEAPM	N° SIREN (si société établie en France)	482741295	% de détention	56,40	Adresse :	N° 49	Voie	AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT		Code Postal 77215	Commune	AVON			Pays		Forme juridique	SARL	Dénomination	FRAIMBOIS	N° SIREN (si société établie en France)	417497849	% de détention	50,00	Adresse :	N° 0	Voie	PONT DE FRAIMBOIS		Code Postal 54300	Commune	MONCEL LES LUNEVILLE			Pays		Forme juridique	SARL	Dénomination	ELDA	N° SIREN (si société établie en France)	756800587	% de détention	100,00	Adresse :	N° 26	Voie	AVENUE DES ERABLES		Code Postal 54180	Commune	HEILLECOURT			Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	GRANULATS DE LA DROME	N° SIREN (si société établie en France)	439251661	% de détention	100,00	Adresse :	N° 0	Voie	ZAC DU MAS DE GRILLE PARC SAINT JEAN		Code Postal 34430	Commune	SAINT JEAN DE VEDAS			Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	SPS	N° SIREN (si société établie en France)	304046980	% de détention	50,00	Adresse :	N° 101	Voie	RUE GRANDE		Code Postal 27106	Commune	VAL DE REUIL			Pays		Forme juridique	SA	Dénomination	DRAGAGES ET CARRIERES	N° SIREN (si société établie en France)	341711125	% de détention	50,00	Adresse :	N° 0	Voie	ZI SUD		Code Postal 27106	Commune	VAL DE REUIL			Pays		Forme juridique	SA	Dénomination	DIJON BETON	N° SIREN (si société établie en France)	016550865	% de détention	15,00	Adresse :	N° 0	Voie	ROUTE DE GRAY		Code Postal 21850	Commune	SAINT APPOLINAIRE			Pays		Forme juridique	SCI	Dénomination	DESGRANETS	N° SIREN (si société établie en France)	352593305	% de détention	33,33	Adresse :	N° 0	Voie	RUE DUMONT D'URVILLE		Code Postal 80410	Commune	CAYEUX SUR MER			Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SEAPM																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	482741295	% de détention	56,40																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 49	Voie	AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT																																																																																																																																																																
	Code Postal 77215	Commune	AVON																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SARL	Dénomination	FRAIMBOIS																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	417497849	% de détention	50,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 0	Voie	PONT DE FRAIMBOIS																																																																																																																																																																
	Code Postal 54300	Commune	MONCEL LES LUNEVILLE																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SARL	Dénomination	ELDA																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	756800587	% de détention	100,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 26	Voie	AVENUE DES ERABLES																																																																																																																																																																
	Code Postal 54180	Commune	HEILLECOURT																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GRANULATS DE LA DROME																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	439251661	% de détention	100,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 0	Voie	ZAC DU MAS DE GRILLE PARC SAINT JEAN																																																																																																																																																																
	Code Postal 34430	Commune	SAINT JEAN DE VEDAS																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SPS																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	304046980	% de détention	50,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 101	Voie	RUE GRANDE																																																																																																																																																																
	Code Postal 27106	Commune	VAL DE REUIL																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SA	Dénomination	DRAGAGES ET CARRIERES																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	341711125	% de détention	50,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 0	Voie	ZI SUD																																																																																																																																																																
	Code Postal 27106	Commune	VAL DE REUIL																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SA	Dénomination	DIJON BETON																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	016550865	% de détention	15,00																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 0	Voie	ROUTE DE GRAY																																																																																																																																																																
	Code Postal 21850	Commune	SAINT APPOLINAIRE																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SCI	Dénomination	DESGRANETS																																																																																																																																																																
N° SIREN (si société établie en France)	352593305	% de détention	33,33																																																																																																																																																																
Adresse :	N° 0	Voie	RUE DUMONT D'URVILLE																																																																																																																																																																
	Code Postal 80410	Commune	CAYEUX SUR MER																																																																																																																																																																
		Pays																																																																																																																																																																	

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS				DGFIP N° 2059-G 2024	
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023			N° SIRET 57216565202144		
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM					
ADRESSE (voie) 4 PLACE DES SAISONS TOUR ALTO					
CODE POSTAL 92400		VILLE COURBEVOIE			
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE			P5		
Forme juridique SCEA		Dénomination DE L'AVESNOIS			
N° SIREN (si société établie en France) 327060687		% de détention 40,00			
Adresse : N° 7 Voie RUE MODESTE GOULET					
Code Postal 51100		Commune REIMS		Pays 	
Forme juridique SCI		Dénomination DE BALLOY			
N° SIREN (si société établie en France) 429313984		% de détention 100,00			
Adresse : N° 49 Voie AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT					
Code Postal 77215		Commune AVON		Pays 	
Forme juridique SCI		Dénomination DU COLOMBIER			
N° SIREN (si société établie en France) 437900616		% de détention 63,00			
Adresse : N° 2 Voie RUE DU VERSAULT					
Code Postal 94150		Commune RUNGIS		Pays 	
Forme juridique SAS		Dénomination LES GRAVES DE L'ESTUAIRE			
N° SIREN (si société établie en France) 368500773		% de détention 50,00			
Adresse : N° 0 Voie ROUTE DU PORT PETROLIER					
Code Postal 76600		Commune LE HAVRE		Pays 	
Forme juridique SAS		Dénomination STINKAL			
N° SIREN (si société établie en France) 402036297		% de détention 35,00			
Adresse : N° 0 Voie HAMEAU BEAULIEU					
Code Postal 62250		Commune FERQUES		Pays 	
Forme juridique SAS		Dénomination FONCIERE DE LA PETITE SEINE			
N° SIREN (si société établie en France) 435348107		% de détention 42,25			
Adresse : N° 0 Voie ROUTE DE DONNEMARIE EN MONTAIS					
Code Postal 77480		Commune SAINT SAUVEUR LES BRAY		Pays 	
Forme juridique SA		Dénomination SOCIETE DES CALCAIRES LORRAINS			
N° SIREN (si société établie en France) 442666533		% de détention 49,92			
Adresse : N° 0 Voie AVENUE DES ERABLES					
Code Postal 54180		Commune HEILLECOURT		Pays 	
Forme juridique SAS		Dénomination GRANULATS OUEST			
N° SIREN (si société établie en France) 414885863		% de détention 100,00			
Adresse : N° 3 Voie RUE DU CHARRON					
Code Postal 44804		Commune SAINT HERBLAIN		Pays 	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS				DGFIP N° 2059-G 2024																																																																																																																																																																
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)																																																																																																																																																																				
EXERCICE CLOS LE		31/12/2023	Néant ☐																																																																																																																																																																	
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE		GSM																																																																																																																																																																		
ADRESSE (voie)		4 PLACE DES SAISONS TOUR ALTO																																																																																																																																																																		
CODE POSTAL		92400	VILLE COURBEVOIE																																																																																																																																																																	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5																																																																																																																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Forme juridique</td> <td style="width: 20%;">SA</td> <td style="width: 20%;">Dénomination</td> <td colspan="2">EURARCO</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>783794365</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">64,99</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">SAINT FIRMIN</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 80550</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">LE CROTOY Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">LES QUATRE TERMES</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>502603590</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">50,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">CHEMIN SAINT JEAN</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 13000</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">SALON DE PROVENCE Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">LES SABLES DE MEZIERES</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>440181758</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">50,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">LA BALLASTIERE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 37700</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">SAINT PIERRE DES CORPS Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SNC</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">SODRAMARIS</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>524527884</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">100,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">HANGAR N°1</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 17000</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">LA ROCHELLE Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SCI</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">BACHANT</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>322557232</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">80,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">LES TECHNODES</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 78930</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">GUERVILLE Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SCI</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">DE BARBEAU</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>450422563</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">49,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">SAINT SAUVEUR LES BRAY</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 77480</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">BRAY SUR SEINE Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">D T M</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>304516420</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">83,33</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">HANGAR N°1</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 17000</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">LA ROCHELLE Pays</td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td>SAS</td> <td>Dénomination</td> <td colspan="2">LES DRAGAGES DU PONT DE SAINT LEGER</td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td>782208086</td> <td>% de détention</td> <td colspan="2">60,00</td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0</td> <td>Voie</td> <td colspan="2">MONICAN - RD 642</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 47160</td> <td>Commune</td> <td colspan="2">DAMAZAN Pays</td> </tr> </table>					Forme juridique	SA	Dénomination	EURARCO		N° SIREN (si société établie en France)	783794365	% de détention	64,99		Adresse :	N° 0	Voie	SAINT FIRMIN			Code Postal 80550	Commune	LE CROTOY Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	LES QUATRE TERMES		N° SIREN (si société établie en France)	502603590	% de détention	50,00		Adresse :	N° 0	Voie	CHEMIN SAINT JEAN			Code Postal 13000	Commune	SALON DE PROVENCE Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	LES SABLES DE MEZIERES		N° SIREN (si société établie en France)	440181758	% de détention	50,00		Adresse :	N° 0	Voie	LA BALLASTIERE			Code Postal 37700	Commune	SAINT PIERRE DES CORPS Pays		Forme juridique	SNC	Dénomination	SODRAMARIS		N° SIREN (si société établie en France)	524527884	% de détention	100,00		Adresse :	N° 0	Voie	HANGAR N°1			Code Postal 17000	Commune	LA ROCHELLE Pays		Forme juridique	SCI	Dénomination	BACHANT		N° SIREN (si société établie en France)	322557232	% de détention	80,00		Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES			Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE Pays		Forme juridique	SCI	Dénomination	DE BARBEAU		N° SIREN (si société établie en France)	450422563	% de détention	49,00		Adresse :	N° 0	Voie	SAINT SAUVEUR LES BRAY			Code Postal 77480	Commune	BRAY SUR SEINE Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	D T M		N° SIREN (si société établie en France)	304516420	% de détention	83,33		Adresse :	N° 0	Voie	HANGAR N°1			Code Postal 17000	Commune	LA ROCHELLE Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	LES DRAGAGES DU PONT DE SAINT LEGER		N° SIREN (si société établie en France)	782208086	% de détention	60,00		Adresse :	N° 0	Voie	MONICAN - RD 642			Code Postal 47160	Commune	DAMAZAN Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	EURARCO																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	783794365	% de détention	64,99																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	SAINT FIRMIN																																																																																																																																																																	
	Code Postal 80550	Commune	LE CROTOY Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	LES QUATRE TERMES																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	502603590	% de détention	50,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	CHEMIN SAINT JEAN																																																																																																																																																																	
	Code Postal 13000	Commune	SALON DE PROVENCE Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	LES SABLES DE MEZIERES																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	440181758	% de détention	50,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	LA BALLASTIERE																																																																																																																																																																	
	Code Postal 37700	Commune	SAINT PIERRE DES CORPS Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SNC	Dénomination	SODRAMARIS																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	524527884	% de détention	100,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	HANGAR N°1																																																																																																																																																																	
	Code Postal 17000	Commune	LA ROCHELLE Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SCI	Dénomination	BACHANT																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	322557232	% de détention	80,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES																																																																																																																																																																	
	Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SCI	Dénomination	DE BARBEAU																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	450422563	% de détention	49,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	SAINT SAUVEUR LES BRAY																																																																																																																																																																	
	Code Postal 77480	Commune	BRAY SUR SEINE Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	D T M																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	304516420	% de détention	83,33																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	HANGAR N°1																																																																																																																																																																	
	Code Postal 17000	Commune	LA ROCHELLE Pays																																																																																																																																																																	
Forme juridique	SAS	Dénomination	LES DRAGAGES DU PONT DE SAINT LEGER																																																																																																																																																																	
N° SIREN (si société établie en France)	782208086	% de détention	60,00																																																																																																																																																																	
Adresse :	N° 0	Voie	MONICAN - RD 642																																																																																																																																																																	
	Code Postal 47160	Commune	DAMAZAN Pays																																																																																																																																																																	

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS		DGFIP N° 2059-G 2024																																																																																																																																												
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)																																																																																																																																														
		Néant ☐																																																																																																																																												
EXERCICE CLOS LE	31/12/2023	N° SIRET 57216565202144																																																																																																																																												
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM																																																																																																																																														
ADRESSE (voie) 4 PLACE DES SAISONS TOUR ALTO																																																																																																																																														
CODE POSTAL	92400	VILLE COURBEVOIE																																																																																																																																												
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5																																																																																																																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> GIE </td> <td>Dénomination</td> <td> GM </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> 384232237 </td> <td>% de détention</td> <td> 63,00 </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0 </td> <td>Voie</td> <td> LES TECHNODES </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 78930 </td> <td>Commune</td> <td> GUERVILLE </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> GIE </td> <td>Dénomination</td> <td> MANCHE EST </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> 420007692 </td> <td>% de détention</td> <td> 20,00 </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0 </td> <td>Voie</td> <td> Z.I. ZONE BLEUE </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 76370 </td> <td>Commune</td> <td> ROUXMESNIL-BOUTEILLES </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> GIE </td> <td>Dénomination</td> <td> GRANULATS MARINS DE NORMANDIE </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> 408586550 </td> <td>% de détention</td> <td> 11,05 </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0 </td> <td>Voie</td> <td> ROUTE DE L'ESTUAIRE </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 76600 </td> <td>Commune</td> <td> LE HAVRE </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> SAS </td> <td>Dénomination</td> <td> GRANULATS DE LAHONTAN </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> 828703710 </td> <td>% de détention</td> <td> 51,00 </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° 0 </td> <td>Voie</td> <td> LES TECHNODES </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal 78930 </td> <td>Commune</td> <td> GUERVILLE </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> </td> <td>Dénomination</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> </td> <td>% de détention</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° </td> <td>Voie</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal </td> <td>Commune</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> </td> <td>Dénomination</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> </td> <td>% de détention</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° </td> <td>Voie</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal </td> <td>Commune</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Forme juridique</td> <td> </td> <td>Dénomination</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>N° SIREN (si société établie en France)</td> <td> </td> <td>% de détention</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Adresse :</td> <td>N° </td> <td>Voie</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>Code Postal </td> <td>Commune</td> <td> </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pays</td> <td> </td> </tr> </table>			Forme juridique	GIE	Dénomination	GM	N° SIREN (si société établie en France)	384232237	% de détention	63,00	Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES		Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE			Pays		Forme juridique	GIE	Dénomination	MANCHE EST	N° SIREN (si société établie en France)	420007692	% de détention	20,00	Adresse :	N° 0	Voie	Z.I. ZONE BLEUE		Code Postal 76370	Commune	ROUXMESNIL-BOUTEILLES			Pays		Forme juridique	GIE	Dénomination	GRANULATS MARINS DE NORMANDIE	N° SIREN (si société établie en France)	408586550	% de détention	11,05	Adresse :	N° 0	Voie	ROUTE DE L'ESTUAIRE		Code Postal 76600	Commune	LE HAVRE			Pays		Forme juridique	SAS	Dénomination	GRANULATS DE LAHONTAN	N° SIREN (si société établie en France)	828703710	% de détention	51,00	Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES		Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE			Pays		Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Adresse :	N°	Voie			Code Postal	Commune				Pays		Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Adresse :	N°	Voie			Code Postal	Commune				Pays		Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Adresse :	N°	Voie			Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GM																																																																																																																																											
N° SIREN (si société établie en France)	384232237	% de détention	63,00																																																																																																																																											
Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES																																																																																																																																											
	Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE																																																																																																																																											
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique	GIE	Dénomination	MANCHE EST																																																																																																																																											
N° SIREN (si société établie en France)	420007692	% de détention	20,00																																																																																																																																											
Adresse :	N° 0	Voie	Z.I. ZONE BLEUE																																																																																																																																											
	Code Postal 76370	Commune	ROUXMESNIL-BOUTEILLES																																																																																																																																											
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique	GIE	Dénomination	GRANULATS MARINS DE NORMANDIE																																																																																																																																											
N° SIREN (si société établie en France)	408586550	% de détention	11,05																																																																																																																																											
Adresse :	N° 0	Voie	ROUTE DE L'ESTUAIRE																																																																																																																																											
	Code Postal 76600	Commune	LE HAVRE																																																																																																																																											
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique	SAS	Dénomination	GRANULATS DE LAHONTAN																																																																																																																																											
N° SIREN (si société établie en France)	828703710	% de détention	51,00																																																																																																																																											
Adresse :	N° 0	Voie	LES TECHNODES																																																																																																																																											
	Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE																																																																																																																																											
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique		Dénomination																																																																																																																																												
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention																																																																																																																																												
Adresse :	N°	Voie																																																																																																																																												
	Code Postal	Commune																																																																																																																																												
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique		Dénomination																																																																																																																																												
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention																																																																																																																																												
Adresse :	N°	Voie																																																																																																																																												
	Code Postal	Commune																																																																																																																																												
		Pays																																																																																																																																												
Forme juridique		Dénomination																																																																																																																																												
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention																																																																																																																																												
Adresse :	N°	Voie																																																																																																																																												
	Code Postal	Commune																																																																																																																																												
		Pays																																																																																																																																												

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE				DGFIP N° 2065 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société: GSM			SIRET	57216565202144	
Adresse du siège social:			Ancienne adresse en cas de changement:		
4 PLACE DES SAISONS - TOUR ALTO COURBEVOIE 92400					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01/01/2017		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SAS HEIDELBERG MATERIALS FRANCE					
4 PLACE DES SAISONS COURBEVOIE 92400			SIRET 81530439900034		
B ACTIVITE					
Activités exercées			Extraction de granulat		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		32 908 216	
		Déficit			
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %			
		PV à long terme imposables à 0 %			
		PV à long terme imposables à 19 %			
		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
		Autres PV imposables à 19 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Société d'investissement immobilier côtée	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine		Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser art. 44 duodecies	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCALIERS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ou, indication du logiciel utilisé SAP					
ECF Désignation du prestataire					
Nom et adresse du comptable:			Nom et adresse du conseil:		
S/I : ☐ Société/Indépendant			Tél : ☐		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:					
Visa : CGA ☐		Visa : Viseur conventionné ☐		N° d'agrément :	
Nom :				Tél :	
Adresse :					
Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD					

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2024

Désignation de l'entreprise : GSM

Néant ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a	24 901 120	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus	Report du total de l'extension, page 2065BX2				e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)	24 901 120

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sé de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVL T imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice			
MVL T réalisée au cours de l'exercice			
MVL T restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR		CA17PROREC 2024
GSM		

[illegible]

TOTAL	1 229 757
SOMME DES EXTENSIONS	1 229 757

[illegible]

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

CA20CHAAVA
2024[illegible]

49 278 525

49 278 525

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA
2024

GSM

[illegible]


RGFIP N° 2058 A BIS 2024
 DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT
 (À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : GSM N° SIRET 57216565202144

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/01/2023 clos le : 31/12/2023 Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	18 683 445
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)			E2	20 979 976
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z7	
		TOTAL I	E3	39 663 421
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)			E5	6 755 205
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		EY	
	• imposées au taux de 15 %		E6	
	• imposées au taux de 0 %		EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I9	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F1	6 755 205
Bénéfice (I – II)		F2	32 908 216	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		F3		
Déficit (II – I)		F4		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F5		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6		
Bénéfice		F8	32 908 216	
Résultat fiscal		F9		
Déficit		F10		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD](#)


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GFIP N° 2058 B BIS 2024
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**
(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : GSM

Néant ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	(3 478 188)
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif/exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

Exercice ouvert le 01/01/2023 clos le : 31/12/2023

I - SUIVI DES DÉFICITS*				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		(Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	M5ter
Déficits imputés				J9
Déficits reportables				M6
Déficits nés au titre de l'exercice				H8
Total des déficits restant à reporter				H9

II - ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes			(2)			
N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
	N - 2		(2)			
	N - 3		(2)			
	N - 4		(2)			
	N - 5		(2)			
	N - 6		(2)			
	N - 7		(2)			
	N - 8		(2)			
	N - 9		(2)			
	N - 10		(2)			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier


RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE
(À souscrire par chaque société du groupe)

DGFIP N° 2058 FC 2024
 DIRECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

Dénomination de la société	GSM
N° SIRET	57216565202144
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	
Exercice ouvert le :	01/01/2023 los le : 31/12/2023
	Néant ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			(3 478 188)
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4	5			(3 478 188)

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		32 908 216
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titre de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		32 908 216

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058](#)

 IGFIP N° 2069-RCI 2024 REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE Au titre de l'année N
Néant : ☐ PME au sens communautaire ☐ Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☒ Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère) SAS GSM 4 PLACE DES SAISONS - TOUR ALTO COURBEVOIE 92400 N° SIREN 572165652

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	120

Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	200
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

ANNEXE LIBRE MODELE 01

ANNEXLIB01
2024

GSM

Titre du document : 2054 Immobilisations

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II - 2 du CGI)

Titre de la colonne :	Transfert
-----------------------	-----------

Le montant de 293 869€ en colonne "transfert" correspond à des terrains de gisements exploités immobilisés transférés en stocks suite à des obtentions d'autorisations préfectorales d'exploitation.

ÉTAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

**SUIVPVSUIM
2024**

GSM

Désignation de l'entreprise apporteuse :

SAS DRAGAGES DU PONT DE SAINT LEGER

0

MONICAN - B.P. 16 DAMAZAN

47160

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS GSM

4

PLACE DES SAISONS COURBEVOIE

92400

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art. 210 A et 210 B du CGI) ☐

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art. 38-7 du CGI) ☐

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art. 38-7 bis du CGI) ☒

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art. 151 octies du CGI) ☐

Echanges de titres d'OPCVM (art. 38-5 bis du CGI) ☐

Transformation en SCOP (art. 210 D du CGI) ☐

Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 acties A du CGI) ☐

Date de réalisation de l'opération : _____

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
terrains					
Participations	768 647	831 672			(63 025)
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR LES BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, mat. et out. ind					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 bis et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un rapport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier